

VEXIM : l'ANVISA approuve l'implant SpineJack® au Brésil

Toulouse, le 29 mai 2017 (18:00 CEST) – VEXIM (FR0011072602 – ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce aujourd'hui qu'elle a reçu l'approbation réglementaire de l'ANVISA¹, l'agence nationale de surveillance sanitaire au Brésil, pour commercialiser le SpineJack®.

L'approbation par l'ANVISA est une étape clé pour VEXIM qui lui ouvre une nouvelle opportunité de développement sur un marché étranger à fort potentiel et encore inexploité. Cet enregistrement apporte à VEXIM de nouvelles perspectives de croissance sur le marché clé de l'Amérique Latine. VEXIM estime que le Brésil représente aujourd'hui, à lui seul, un marché de 15 millions d'euros dans le domaine des fractures vertébrales par compression.

« Cette approbation contribuera à la croissance soutenue de nos activités à l'international. Nous prévoyons de lancer l'exportation du SpineJack® au Brésil dans les prochains mois, après la finalisation du processus d'évaluation et la signature de partenariats de distribution », commente Vincent Gardès, Directeur Général de VEXIM

Agenda prévisionnel de communication financière :
Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2017 : le 11 juillet 2017²

À propos de VEXIM, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), VEXIM s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date Truffle Capital³ ainsi que de subventions publiques BPI, VEXIM a conçu et développé le SpineJack®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le Masterflow™, un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical. La Société compte à l'heure actuelle 66 collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international. VEXIM est cotée sur le marché Alternext Paris depuis mai 2012. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.vexim.com

SpineJack®⁴, un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack® réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des

¹ Agência Nacional de Vigilância Sanitária

² Date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

³ Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est une importante société de capital-investissement européenne indépendante. Elle est spécialisée dans l'investissement et le développement d'entreprises technologiques évoluant dans les secteurs des TI, des sciences de la vie et de l'énergie. Truffle Capital gère 550 M€ à travers des FCPR et FCPI, ce qui leur permet dans ce dernier cas d'obtenir des réductions d'impôt (les fonds sont bloqués pendant 7 à 10 ans). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

⁴ Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.

capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack® comprend 3 implants en titane de 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95 % des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

CONTACTS

VEXIM

Vincent Gardès, Directeur Général
José Da Gloria, Directeur Administratif et Financier
investisseur@vexim.com
Tél. : +33 5 61 48 48 38

RELATIONS PRESSE

ALIZE RP
Caroline Carmagnol / Wendy Rigal
vexim@alizerp.com
Tél. : +33 1 44 54 36 66
Tél. : +33 6 48 82 18 94



Nom : VEXIM
Code ISIN : FR0011072602
Code mnémonique : ALVXM



Deloitte | In Extenso

50 Technology Fast 50
2016 LAURÉAT

